



Date de génération de ce justificatif : 30/04/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EURL L’AFFRIOLANT – Constitution de société

Référence : L012196

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 5 août 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION – EURL L’AFFRIOLANT Aux termes d’un acte authentique reçu par Maître Alexandre CARDINAL, Notaire à LE PALAIS, en date du 26 juillet 2022, il a été constitué une EURL ayant la dénomination suivante : L’AFFRIOLANT. La société a pour objet, en France et à l’étranger, l’exploitation de salons de coiffure mixte, la vente de produits de beauté, d’articles et accessoires correspondant à l’activité principale, onglériemanucure, et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l’objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 100 euros Siège social : 22 Avenue Carnot, 56360 LE PALAIS. La société sera immatriculée au RCS LORIENT. Gérant : Madame Anaïs BREUILLAUD, demeurant 44 Avenue Carnot, 56360 LE PALAIS Pour avis. Le Notaire

[Consulter cette annonce en ligne](#)